



## APPEL A PROJET

### SOUTIEN A LA FORMATION 2017/2018

#### Préambule :

Dans le cadre de son projet d'accompagnement des clubs, le Comité des Alpes met en place un dispositif de soutien à la formation professionnelle.

#### Objectifs :

- faciliter l'accès aux diplômes des éducateurs et entraîneurs engagés dans nos clubs.
- favoriser le développement du rugby et le niveau de performance des joueurs et des clubs.

#### Dispositif proposé :

Dépenses	CQP	BPJEPS	DE
Frais de formation	offert	1000 €	3000 €
Hébergement-déplacements	Prise en charge	Forfait : 500 €	Prise en charge forfaitaire de 500 €
Indemnités compensatoire Journée travail	1000 € forfait annuel pour présence 100%	néant	Néant
Participation aux défraiements (déclarés)	2000 € /an maxi	néant	néant

#### Les moyens d'accompagnement :

- convention tripartite entre Comité Territorial-club-stagiaire.
- rémunération du candidat dans les conditions légales (Convention collective du sport)
- mutualisation possible des formations avec les Comités voisins.
- comité technique de validation pour valider les candidatures et fixer le plan de formation de chacun selon son parcours.

#### Candidatures :

Soumettre les candidatures par l'intermédiaire des clubs avant le 30 septembre

A [Yves.chenal@club-internet.fr](mailto:Yves.chenal@club-internet.fr)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

<b>Club</b>	
<b>Nom -Prénom du candidat</b>	
<b>Adresse postale</b>	
<b>Courriel</b>	
<b>Tel</b>	
<b>Profession</b>	
<b>Employeur</b>	
<b>Fonction au club</b>	
<b>Diplome sportif possédé -</b>	
<b>Expérience éducateur rugby (catégorie prises-en en charge et nombre de saisons)</b>	
<b>Formation souhaitée</b>	

A renvoyer avant le 15 octobre

A [Yves.chenal@club-internet.fr](mailto:Yves.chenal@club-internet.fr)